



L'ÉCOLE & MOI

COMMENT M'INSCRIRE DANS UNE ÉCOLE DU SECONDAIRE ?

Tu entres en 1^{ère} secondaire mais tu n'as pas d'école? Tu es déjà dans les degrés supérieurs et tu veux changer d'école? Tu ne sais pas comment se déroulent les inscriptions? Voici quelques informations utiles sur les procédures d'inscription. **Attention, ne perd pas de temps : premier arrivé premier servi!**

INSCRIPTION EN 1^{ÈRE} SECONDAIRE

En 1^{ère} commune: Tes parents ont complété le « Formulaire unique d'inscription » mais tu n'as pas obtenu de place dans l'une des écoles de ton choix? Tu trouveras, via le lien internet ci-dessous, la liste des écoles qui disposent de places en 1^{ère} commune. Depuis le 18 mai, les inscriptions se font par ordre chronologique en contactant directement l'établissement scolaire. Il est donc important de t'inscrire le plus rapidement possible.

En 1^{ère} différenciée: Si en fin de 6^{ème} primaire tu n'as pas obtenu ton CEB, tu peux avoir accès à l'enseignement différencié. Une liste des écoles secondaires qui organisent ce type d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est disponible sur www.enseignement.be

Si tu as des questions, n'hésite pas à appeler le numéro vert de la Fédération Wallonie-Bruxelles au 080018855 ou à t'informer sur www.inscription.cfwb.be.

INSCRIPTION DANS LE 2^{ÈME} ET 3^{ÈME} DEGRÉS

A ce stade de l'année scolaire, chaque école organise les inscriptions comme elle l'entend (par téléphone, par mail, ...).

Le plus simple est de contacter directement l'établissement scolaire de ton choix afin de connaître les modalités d'inscription.

Il est très important de t'inscrire sur **liste d'attente** le plus rapidement possible afin d'avoir une chance de bénéficier d'une

place dans l'option de ton choix. Certaines options étant fort sollicitées, il est recommandé de le faire avant les vacances d'été.

Tu peux également t'inscrire sur liste d'attente dans différents établissements pour éviter de te retrouver sans école en septembre. Tu trouveras la liste de toutes les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles sur www.enseignement.be.

CONSEILS UTILES

- L'école qui ne dispose pas de place pour pouvoir t'inscrire doit te remettre une **attestation de refus d'inscription** afin de prouver que tu as bien cherché une école.
- Un **élève majeur** doit obligatoirement informer l'école qu'il souhaite se réinscrire dans l'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 même s'il ne change pas d'école.
- Pour t'éclairer dans ton choix d'école, tu peux également te référer à notre fiche 4 «**Comment choisir une école secondaire**».

Tu souhaites une aide spécifique dans ta recherche d'école et dans les démarches d'inscription? Les partenaires, dans toute la région, de la campagne « La rentrée faut y penser » sont là pour t'aider: <http://larentree.be>

Dans le cadre de la campagne *L'école et moi*, **Nota Bene** et **le service de Médiation scolaire de Bravo** t'informent et t'accompagnent sur toutes les questions relatives à la scolarité. Ils peuvent également, sur rendez-vous, t'accompagner dans ta recherche d'option et la réflexion sur ton choix d'études.

Bravo, dans le cadre de la campagne

L'école et moi, t'aide dans tes démarches scolaires telles que la recherche d'une école, le changement d'option ou de filière, la rédaction d'un recours, etc.



0490 14 14 76



notabene @brucity.be

bravvo_bxl



Nota Bene Bravo

www.bravvo.be